

La Bourse, qu'on s'attendait à voir fléchir sous le poids d'une opération de crédit qui dépassait tout ce que l'imagination des financiers avait jamais pu rêver, se relève, au contraire, comme excitée par l'importance de la tâche dont elle va être le principal instrument.

Pendant ce temps, le papier de la Banque de France, que le noble prince refusait de faire figurer parmi les valeurs financières qui pourraient lui être données en paiement, non-seulement est coté et pris au pair sur le marché, mais, phénomène plus singulier, il fait prime sur plusieurs places étrangères. L'Alsace même, cette loyale province, qui nous est arrachée pour un temps, paye jusqu'à 7 et 8 francs par 1,000 pour recevoir nos billets de banque, de préférence à l'or all-land.

En ore une fois, sans être plus curieux qu'il ne convient, nous voudrions bien savoir ce que pense M. de Bismark de ce crédit français, qu'il espérait avoir ruiné; de cette prospérité qu'il croyait perdue à jamais; de cette énergie qui résiste aux désastres et aux malheurs les plus grands que jamais peuple ait supportés.

Allons prince quasi-couronné! avouez que si notre armée a pu s'embarquer un jour dans le gulf-stream, votre loque de papier ne vous eût servi de rien, et en voyant ce qu'elle peut faire pour chasser aujourd'hui vos soldats avec ses écus, mesurez ce qu'elle accomplira quand elle jugera venu le jour de la revanche.

## Depêches Télégraphiques

Service particulier du Journal de Roubaix.

Versailles, 23 juin. Quelques journaux rapportent que le comte de Paris était hier à Versailles; cette nouvelle n'est pas exacte. Ce qu'il y a de vrai, c'est que le comte de Paris est attendu à Saint-Germain, d'où il ira à Versailles pour faire visite au chef du pouvoir exécutif et recevoir les membres de la majorité qui ont voté l'abrogation des lois d'exil.

Calais, 23 juin. On a arrêté, hier, au moment où il s'embarquait pour l'Amérique, un individu muni d'un passeport bavarois. On dit que c'est Cluseret.

Alger, 22 juin. Un arrêté du gouverneur général a levé l'état de siège dans la ville et l'arrondissement d'Alger.

Un rapport du général Lallemand annonce que le fort Napoléon est débloqué.

Bruxelles, 23 juin. Le bourgmestre de Bruxelles a adressé une lettre au commandant de la garde civique, dans laquelle il exprime sa gratitude pour l'empressement de leurs hommes pendant les désordres qui viennent d'avoir lieu au sujet du jubilé du Pape, — empressement qui, dit ce lettré, a montré qu'ils sont décidés à maintenir l'ordre en toute circonstance.

Le bourgmestre ajoute qu'une telle détermination de leur part aura pour résultat de détourner ce qui se soit d'exciter des désordres. Il termine en disant que, malgré des provocations inexcusables, la garde civique a montré beaucoup de patience et d'énergie.

Bruxelles, 23 juin. Chambre des Représentants. — M. d'Anethan, répondant à une interpellation, dit que cent soixante-cinq Belges ont été arrêtés à la suite de l'insurrection. Aucun d'eux n'a été mis en liberté. Presque tous ont été pris les armes à la main ou avaient un grade dans les troupes fédérées.

Nous ne pouvons pas, a ajouté le ministre, chercher à soustraire les coupables aux châtimens qu'ils ont mérités. Les mesures prises par le gouver-

nement français font croire à une justice impartiale.

M. d'Anethan exprime, en terminant, sa satisfaction de la conduite courageuse et du dévouement de la légation belge pendant les événements.

Londres, 23 juin. Chambre des Communes. — M. Gladstone dit que le message envoyé par le Reine au Pape, à l'occasion de son jubilé, ne contenait rien de politique.

M. Gladstone ajoute qu'il pense que la Chambre est d'avis qu'on doit avoir le même respect et les mêmes égards pour le Pape que pour les autres souverains.

## INFORMATIONS ET NOUVELLES

On nous écrit de Paris. Le nombre des arrestations, qui avait diminué pendant les premiers jours de la semaine, a considérablement augmenté hier et avant-hier.

Un convoi de 450 individus attachés deux à deux est sorti hier soir, du dépôt de la préfecture pour être conduit aux écuries de la gare de Montparnasse où l'attendait un train spécial à destination de Versailles.

Régère, membre de la Commune, a dit au nombre de ces prisonniers.

Per e Bonaparte est à Paris. Il a été rencontré hier matin au bois de Boulogne; il marchait péniblement, appuyé sur les bras d'un domestique, sa barbe est presque blanche.

Nous croyons savoir, dit Paris-Journal, que Pierre Bonaparte ne s'est rendu à Autenil que pour y constater de visu les dégâts causés à sa propriété par le pillage communaliste et par les incidents de la guerre civile. Il a été, par-ait-il, fort surpris du peu relatif que les derniers événements lui ont fait perdre.

La cave seule est complètement dévastée. Le prince répartira cette semaine pour les Ardennes-luxembourgeoises, ou il compte s'installer définitivement avec sa femme et ses enfants.

La villa d'Auteuil doit être vendue avec ce qui reste de mobilier.

Le joli village d'Asnières est, après Neuilly, celui qui a eu le plus à souffrir pendant la guerre civile. Presque toutes les maisons, surtout celles qui avoisinent le Seine, ont été effondrées par les projectiles de l'armée, ou par ceux des insurgés.

Asnières est presque désert dans ce moment; mais les propriétaires de toutes ces charmantes villas s'occupent déjà de faire faire les réparations urgentes, afin de profiter de la belle saison.

Plus de 1000 ouvriers maçons s'occupent activement de réparer les dégâts. Avant le mois d'août, Asnières se sera relevée de ses ruines et rec vra chaque dimanche comme par le passé, la visite des Parisiens.

On vient de découvrir sept cadavres dans les débris de la maison portant le numéro 1 du faubourg St Honoré. C'étaient les employés de la maison Aurely, brûlée par les fédérés.

La place Vendôme est déblayée des débris qui y étaient accumulés. Les pierres ont été enlevées et transportées dans un grand chantier, boulevard Rapp. On travaille dès à présent à leur restauration. Les plaques de bronze se trouvent, on le sait au palais de l'Industrie.

Les magasins généraux de La Vilette brûlent encore, malgré les abondantes pluies de ces jours derniers. Cette persistance de l'incendie est due à la grande quantité d'avoine emmagasinée dans les bâtiments, et dont il ne reste pas un sac, sur 80,000 environ.

Comme conséquence de ce désastre, la nourriture des chevaux augmente de prix tous les jours, et les loueurs s'abstiennent de mettre de nouvelles voitures en circulation.

Une perquisition opérée dans la rue d's Vinagriers, au domicile de deux femmes de mœurs équivoques, signalées pour leurs relations avec des sommités fédérées, a amené la découverte d'une trentaine d'œufs à pétrole

scrupules de conscience.

Ecoutez, maître James Kennedy, reprit-elle avec embarras, je vous traite-rais de mon mieux, vous et M. Francis Foster; mais, s'il faut l'avouer, l'année n'a pas été bonne, et nous voyons si peu de monde!... Enfin, pour le moment, l'auberge n'est pas des mieux fournies.

Bah! bah! n'est-ce que cela, dame O'Flanagan? Nous ne sommes pas difficiles, et nous nous contenterons de ce que vous pourrez nous donner. — Dans ce cas, mes dignes messieurs, reprit la cabaretière rassurée, soyez les bienvenus chez moi. Tenez, faites le tour de la maison; vous attacherez vous-même le cheval sous le hangar, et je vais envoyer les petits Mac-Tool lui couper une botte d'herbe le long du chemin. Vous pourrez transporter votre ballot dans la seconde pièce du cottage; c'est là que vous coucherez sur de bonne fougère fraîche. Pour votre souper vous aurez de la purée de pomme de terre au lait, des galettes d'avoine, et vous arroserez cela, si vous voulez, avec de petite ale que j'ai brassée moi-même. Allez, allez, on est pauvre, mais on n'est pas trop dépourvu non plus!

Elle entra dans la maison, où se trouvaient déjà plusieurs personnes, et James Kennedy conduisit le cheval au hangar, suivant les instructions de la vieille. Quant à Foster, il n'avait pris aucune part à la conversation; les yeux tournés vers la messe catholique, il semblait abimé dans de sombres réflexions. Un

léger coup de coude de son associé le rappela à lui. Alors il suivit Kennedy machinalement, et quand ils se trouvèrent seuls, de l'autre côté de la maison, on les entendit chuchoter avec vivacité, comme si l'un d'eux eût adressé à l'autre des avertissements ou des reproches.

Après avoir déchargé le cheval et mis le ballot en lieu de sûreté, les colporteurs entrèrent dans la salle commune du cottage. Mistress Flanagan s'occupait effectivement des préparatifs de leur maigre souper. Quelques hommes et deux vieilles femmes étaient assis devant des tables branlantes. Cependant rien n'annonçait des consommateurs: les tables étaient nettes de pots et de verres. Les deux vieilles femmes flânaient leurs quenouilles; les hommes; les mains appuyées sur leurs genoux, se regardèrent en silence. On devinait d'anciennes pratiques, à qui l'impitoyable cabaretière ne voulait plus accorder crédit, et qui, par un reste d'habitude, venaient encore s'asseoir, dans ce rouge fétide, à leur place accoutumée.

Ces pauvres diables se levèrent avec empressement, afin de céder aux nouveaux hôtes, la table la plus propre. Les colporteurs s'y assirent, Kennedy, le bavard, sur le premier plan, et son maître, silencieux, dans l'ombre.

Eh! mistress O'Flanagan, dit Kennedy d'un ton dégagé, j'avais entendu dire à feu Davidson que le wiskey, que vous autres gens du Sud appelez du

poother, coulait chez vous comme de l'eau. Les choses ont bien changé, à ce que je vois! — Du poother! monsieur, du poother! répliqua la cabaretière, à qui les larmes virent presque aux yeux; ah! l'honnête Sam avait raison; autrefois il se débattait chez nous plus de poother qu'il ne s'y débile aujourd'hui de petite ale.

Il y avait bien sa Révérence, M. OByrne l'ancien ministre de la paroisse, qui nous sermonnait quand on buvait trop le dimanche; malgré cela, les pauvres gens pouvaient se réchauffer d'une goutte de wiskey de temps en temps, et ils ne s'informaient pas si la liqueur avait acquitté ou non les droit de douanes. Mais il est venu ici, l'année dernière, un homme dont je ne veux pas dire du mal, car c'est un ministre du Christ, un saint père capucin, qu'on appelle le père Mathews. Il prêche que les chrétiens ne doivent boire ni vin, ni bière, ni viski, ni eau-de-vie, et quand il est parvenu à tourner la tête à quelques-uns, il leur remet une médaille, un pledge, pour qu'ils puissent se reconnaître et se surveiller les uns les autres. Ah! Votre Honneur, le père Mathews a distribué beaucoup trop de pledge dans la paroisse de Neath, et maintenant le cabaret de la pauvre O'Flanagan est presque toujours vide! — En effet, dit Kennedy en ricanant, tous les aubergistes, que nous rencontrons dans nos voyages ont la même aversion pour le père Mathews. Néanmoins, ajout-il en promenant son

regard dans la salle, tous les habitants de la paroisse ne peuvent être partisans du teetotalisme... Voici, par exemple, de bonnes vieilles femmes qui doivent avoir besoin parfois d'une goutte de poother pour se reconforter, et d'honnêtes pad-dies dont cette bienfaisante liqueur colorerait peut-être un peu les joues pâles!

Un murmure d'assentissement s'éleva parmi les assistants. Jenny, car c'était elle qui flâta sa quenouille avec sa compagne Alison, se chargea de répondre.

Oui, oui, maître Kennedy, vous avez bien raison, dit-elle d'un ton dolent; ainsi, Alison et moi, nous avons pleuré toute la matinée aux funérailles du pauvre Dick Mahony, un père de famille qui s'est perdu, il y a deux jours, parce que les middlemen de mildord allaient le chasser de son cottage, et nous avons été obligées de pleurer gratis. Nous n'avons pas eu une goutte de vin ou d'ale pour nous donner du cœur à la besogne, aussi notre bouche maintenant est-elle aussi sèche que nos yeux. Mais comment boirait-on du wiskey, quand on n'a pas dans sa poche une pièce de deux pence pour empêcher le diable d'y danser?

M. Foster, le maître colporteur, se pencha à l'oreille de son aide en lui disant un mot à voix basse. Kennedy baissa la tête en signe d'assentissement.

Mistress O'Flanagan, reprit-il, si vous avez rarement le débit de votre wiskey, il n'en doit être que plus vieux

et échappé à la mort retraits hier matin à Paris par le chemin de fer de l'E-t. Ils arrivèrent de Glogau (Silésie). Prisonniers depuis neuf mois, ils ont subi les plus mauvais traitements. On n'a pas changé la patte sur laquelle ils ont dû cocher pendant leur longue captivité. Détails plus grave encore: Des lettres leur parvenant de France, annonçant l'envoi de mandats, et les lettres avaient été ouvertes, et les mandats soustraits.

A Strasbourg, leur arrivée a été une véritable fête pour la population; les habitants leur ont prouvé que leur cœur était toujours français.

Le 3<sup>e</sup> cuirassiers va prendre garnison à Abbeville.

On lit dans le Constitutionnel:

« Dans une brochure récemment publiée à Londres, sur la guerre de 1870-71, et signée de lord Acton, historien et publiciste distingué, nous trouvons l'énonciation d'un fait qui a produit une grande sensation en Angleterre.

Lord Acton raconte que, pour prévenir une alliance entre la France et l'Italie, et assurer la neutralité de cette puissance, M. de Bismark, dès le 1<sup>er</sup> juillet 1870, s'était engagé vis-à-vis du gouvernement de Victor-Emmanuel à ne conclure aucun traité définitif avec la France avant que l'Italie n'eût occupé Rome et éventuellement recouvré Nice et la Savoie.

On sait que la première partie seulement de ce programme a été accomplie. Mais après la bataille de Wœth, et plus encore après la capitulation de Sedan, la situation avait tellement changé au profit de la Prusse, qu'elle n'avait plus rien à craindre de l'Italie. A ors, en effet, les puissances de second et de troisième ordre s'estimaient trop honteuses de s'être tenues à l'écart. On ajouta d'autant plus de foi à cette révélation de lord Acton, que cet écrivain jouit de la meilleure réputation de conscience et de loyauté.

Après la revue de dimanche, la moitié environ des troupes qui occupent Paris doivent quitter la capitale. On suppose que c'est à Sathouay que la plus grande partie des soldats seront envoyés.

Le bruit suivant dont la gravité n'échappera à personne s'affil ment dans les cercles officiels avec assez de persistance pour que nous puissions presque y ajouter foi, dit la Vérité.

L'école Polytechnique ne tarderait pas à être supprimée.

L'école St-Syr deviendrait à la fois école d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie; Les cours pour le génie militaire auraient lieu dorénavant à l'école centrale.

Enfin, tous les étrangers sans exception seraient définitivement exclus des écoles du gouvernement français, dont les élèves prendraient dès à présent l'uniforme avec le frac et l'épée.

## Députés parisiens le 8 février

2<sup>e</sup> M. Victor Hugo, qui réprouve les incendies et pardonne aux incendiaires;

3<sup>e</sup> Le général Garibaldi, qui n'est pas français;

4<sup>e</sup> M. Henri Rochefort, déchu en ce moment à Versailles et accusé d'excitation au pillage;

5<sup>e</sup> M. Descluze, tué sur une barricade après avoir ordonné les criminelles folies des derniers jours de la Commune;

6<sup>e</sup> M. Félix Pyat, l'éternel agitateur; autre membre d'élite de la Commune;

7<sup>e</sup> M. Lockroy, qui n'a su ni bien aimer la Commune, ni bien détester Versailles;

8<sup>e</sup> M. Gambon, de la Commune;

9<sup>e</sup> M. Ranc qui, s'il n'a pas fait de mal à la société, ne lui a certainement pas fait de bien;

10<sup>e</sup> M. Malou, de l'Internationale;

11<sup>e</sup> M. Clémenceau, le maire de Montmartre!!!;

12<sup>e</sup> M. Floquet, qui a montré un esprit ami du désordre, et un tempérament ami de l'ordre;

13<sup>e</sup> M. Courmet, de l'insurrection et de la Commune;

14<sup>e</sup> M. Ledru Rollin, qui a jugé sainement la situation, et n'a voulu ni s'engager à la Chambre de peur de se dépopulariser, ni aller à la Commune de peur de se perdre;

15<sup>e</sup> M. Razaou, colonel de la Commune, en fuite;

41<sup>e</sup> M. Millière, fusillé après l'insurrection.

Voilà tout ce que notre sage et éclairée capitale avait trouvé de plus dignes de se représenter.

## ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 24 juin 1871.

Présidence de M. Mariel, Vice-Président.

Voici le texte d'une proposition de loi présentée par M. Pierre Lefranc aux délibérations de l'Assemblée nationale:

Le paragraphe 3 de l'article 400 du code pénal est ainsi conçu:

« Le saisi qui aura détruit, détourné ou tenté de détruire ou de détourner des objets saisis sur lui ou confiés à sa garde sera puni des peines portées en l'article 406. »

Ajouter le paragraphe suivant:

« Sera puni des mêmes peines, le débiteur constitué détenteur volontaire d'un gage affecté à la sûreté d'une créance, qui, aura détourné ou détruit ce gage, ou qui dans les huit jours après la vente par lui faite des objets constituant le gage, aura négligé d'en affecter le prix à sa libération. »

La séance est ouverte à 3 heures 1/2.

Le procès-verbal est lu.

M. DE VIGNOLE fait une réclamation de propos.

La vérité et la dignité des délibérations de l'Assemblée doivent faire l'objet du plus grand soin. Or, le procès-verbal des 21 et 22 juin inséré au Journal officiel dit: « Ont été nommés membres de la Commission chargée de donner son avis sur les recours en grâce (Suivent les noms). »

Ces expressions ne sont pas tout à fait exactes et il faudrait: « Chargée de statuer d'accord avec le Chef du pouvoir exécutif sur les recours en grâce. »

M. LE PRÉSIDENT — L'Assemblée votera conformément à la loi votée le 17 juin. Il est donné d'ailleurs, acte à M. de Vignole de son observation.

M. BÉRENGER dépose une proposition sur l'organisation judiciaire. Il semblerait que l'urgence devrait être demandée pour le renvoi à la commission nommée sur la proposition de M. Em. Arago. Mais il y a dans la nouvelle proposition des objets spéciaux; il serait donc utile de la renvoyer d'abord à l'examen des bureaux et le renvoi aurait lieu comme l'Assemblée le jugerait. La proposition renferme 52 articles.

M. CORNE rappelle qu'une commission a été nommée sur l'organisation judiciaire à l'égard de plusieurs propositions. Il est possible de ne pas renvoyer à la même commission ou de la désaisir pour une nouvelle.

M. BÉRENGER insiste pour le renvoi préalable de sa proposition aux bureaux parce qu'elle touche à des détails tout-à-fait particuliers et sur lesquels les bureaux n'ont pu encore donner leur avis.

Une commission nouvelle pourrait d'ailleurs se fonder avec une commission ancienne.

Un membre fait observer que, renvoyé à une commission nouvelle, ce serait perdre inutilement le temps de l'Assemblée. La commission dite de la magistrature a déjà délibéré depuis plus de six semaines et son travail ne saurait être mis de côté.

M. le marquis de TILLANCOURT ajoute que l'on pourrait renvoyer à la commission d'initiative parlementaire, qui étudierait la proposition, s'expliquerait en connaissance de cause sur le renvoi opportun. L'urgence de la proposition demande lui-même le renvoi aux bureaux.

M. CORNE insiste pour le renvoi à la commission déjà saisie.

M. LE PRÉSIDENT: La demande de M. Corne exige que l'urgence soit prononcée d'abord. L'urgence est déclarée.

L'Assemblée est ensuite consultée sur le renvoi de la proposition à la Commission dite de la magistrature chargée déjà de la proposition de M. Emmanuel Arago et de celle de M. Del-ol.

A gauche: Nous ne connaissons pas la proposition.

Une voix à droite. — L'auteur lui-même ne la connaît pas. (Hilarité)

La proposition est renvoyée à la commission déjà nommée.

L'ordre du jour appelle les rapports des péions.

M. MONNET est le premier rapporteur.